

- **Samedi 21 novembre à 18h00** : Messe des jeunes de l'archiprêtré en l'église Saint Nicolas de Sarreguemines.
- **Dimanche 22 novembre à partir de 15h00** : Thé dansant à la salle de la capitainerie à Wittring, organisé par le conseil de fabrique, animé par l'orchestre Fasila danser. Tarif entrée : 6.- €. Vente de pizzas et flammes à partir de 18h.
- **Samedi 28 novembre, 1^{er} dimanche de l'Avent** : le Conseil de Gestion de Roth vous proposera un vin chaud après la messe.
- **Dimanche 29 novembre à 15h30 en l'église de Woustviller** : Concert de Noël avec le Chœur ALLEGRIA au profit de la paroisse.

BAPTÊMES

Nous accueillons dans notre communauté chrétienne :



Le 15 novembre à Neufgrange

Léon KIEFER
Louis KOZANCZYN

Le 29 novembre à Rémelfing

Lenny ROTA
Giovanni SELLINI
Elise WISSEN

Patrimoine de nos paroisses Faire pénitence

Le sacrement de pénitence et de réconciliation, ou confession, est un des sept sacrements. Confier ses péchés auprès d'un prêtre se fonde sur la parole du Christ : « *Les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux auxquels vous les retiendrez* » (Évangile selon Saint Jean, 20:23).

Un **confessionnal** est un petit meuble ou un isolement clos placé dans l'église pour permettre au prêtre d'accueillir la confession en toute discrétion.

Il est composé d'une loge centrale fermée où s'installe le prêtre, et flanqué de part et d'autre de compartiments ouverts ou munis d'un agenouilloir pour le fidèle. Il intègre une cloison latérale ajourée ou percée d'une grille pour murmurer les péchés. Certaines églises possèdent des espaces ou des confessionnaux distincts pour les hommes et les femmes.

Le quatrième concile de Latran en 1215 institue que la confession doit avoir lieu chaque année, en relation avec la communion pascale, d'où l'expression « faire ses pâques »

Le concile de Trente en 1545 réaffirme la nécessité de se confesser de ses péchés au moins une fois par an. La forme actuelle du confessionnal est traditionnellement attribuée à Charles Borromée (1538-1584), cardinal-archevêque de Milan à partir de 1560, qui en recommande l'usage. De Milan, l'usage du confessionnal se répand dans d'autres pays, notamment en France, à la suite des conciles d'Aix-en-Provence (1585) et de Toulouse (1590)

Après le deuxième concile œcuménique du Vatican en 1962, les confessions en face-à-face sont autorisées, rendant le confessionnal désuet. Certaines églises l'ont conservée. Celui de l'église Saint-Marcel de Zetting date du XVIII^e siècle. Celui de l'église de la Sainte-Trinité de Dieding subsiste dans l'ambon, créée vers 1962, à partir de la porte de l'ancien confessionnal.

Le sacrement de la confession est le signe de l'Amour infini de Dieu. Le pardon de Dieu est toujours possible, si nous faisons une démarche vraiment sincère. En se reconnaissant pécheur, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés, nous laissons Dieu nous aimer.

Pardoner, c'est l'acte le plus puissant qu'il soit donné aux hommes d'accomplir. « L'homme qui pardonne ressemble à Jésus. L'homme qui pardonne rend Dieu présent » (G. Bessière, Dieu si proche)

Gilles WEISKIRCHER